

JEAN.—Pardi, c'est la ville qui a déboursé. Elle a même un surplus sur cet item et ce sont ceux qui s'en servent qui paient ce surplus.

BAPTISTE.—Les charretiers ? Il y a dû y avoir une belle *roussetance* parmi les chevaliers du fouet ?

JEAN.—Ah, oui, par exemple, au commencement, mais aujourd'hui tout le monde y trouve son compte. Les charretiers font trois ou quatre voyages de plus par jour et tiennent leurs bêtes en meilleure condition. Ainsi, il y a gain pour eux et pour la ville.

BAPTISTE.—Et la disparition des poteaux ?

JEAN.—Très court ce changement. La ville a municipalisé les poteaux. Elle a fait faire des structures métalliques, tout comme à Bordeaux, en France. C'est même artistique. A certains endroits tu remarqueras ces ornements métalliques fixés aux murs des maisons, et les compagnies sont obligées de faire l'installation de leurs fils, moyennant finance, sur les poteaux municipaux, voilà. Et de ce côté encore, il y a un gain considérable et pour la ville et pour les compagnies.

BAPTISTE.—Naturellement, puisque les compagnies n'ont plus, pour la pose d'un ou deux fils, à ériger de ces énormes poteaux difformes qui devaient coûter cher, tout de même.

J'ai toujours devant les yeux ces rues des Remparts : Hébert, Couillard, St-Flavien, Ferland, Ste-Famille, (la rue du Boss-Dionne) avec des trottoirs de dix-huit pouces de largeur et ces poteaux qui vous obligeaient à fermer vos parapluies, les gargouilles qui vous inondaient au passage. . . .

JEAN.—Finis ces désagréments, mon vieux. Un règlement municipal oblige les propriétaires de maisons à conduire les eaux pluviales dans la rue par des dalles qui passent en-dessous des trottoirs.

BAPTISTE.—Enfin, vous êtes tombés sur un maire qui a du bon sens ?

JEAN.—Je le crois. Le mode de perception des taxes est aussi changé, abolition des taxes personnelles. C'est la valeur immobilière et non pas la valeur locative qui est taxée, aujourd'hui. Quand l'on songe qu'avec le vieux système la rue St-Olivier versait plus à la ville que la rue St-Louis et la Grande-Allée.

BAPTISTE.—Je ne saisis pas bien le changement.

JEAN.—Voici : Compare une maison en bois lambrissée en briques, 40 pieds de largeur, 3 étages, 4 logements de 6 petites pièces chacun, coût \$4,000 et rapportant \$500 de loyer par an à son propriétaire, avec une maison de la Grande-Allée, construite au coût de \$25,000 sur un terrain de 80 pieds de front et dont le loyer est évalué par le propriétaire qui l'habite, à \$400, et tu trouveras qu'en 1909, la maison de la rue St-Olivier versait plus de taxe à la ville que celle de la Grande-Allée. Etait-ce juste, ça.

BAPTISTE.—C'était le système des gros qui vivent aux dépens des petits.

JEAN.—La ville a aussi diminué les licences d'épiciers. Résultat : plus de sales trous au coin de chaque rue. Tu verras de vastes et propres "marchés". Les épiciers se sont réunis. Ils ont 75% de dépenses en moins, soit pour chaque loyer de boutique, entretien de chevaux et voitures, moins de pertes de toutes sortes, l'alimentation est de meilleur choix. Conséquence, nous payons 50% moins cher et ils ont un bénéfice de 25% en plus.

BAPTISTE.—C'est clair comme de l'eau de roche. C'est le vieux système qui était défectueux. Mais comment le programme de ton maire a-t-il vu de jour ?

JEAN.—L'idée a été lancée dans un article de journal ; les citoyens de Québec ont choisi leur homme et dans l'espace de trois mois ont culbuté la vieille machine. Ça n'a pas pris plus de temps que cela.

BAPTISTE.—Allons, es-tu assez reposé pour entreprendre l'ascension de la tour ?

JEAN.—Oui. Tu sais, prends ton temps. J'ai un poids à porter qui me commande le respect de mes jambe. (*Ils montent l'escalier en tire-bouchon.*)